FERROVIAIRE
ET AVENIR DU SERVICE PUBLIC

Après plusieurs incidents, la question des moyens d'entretien du réseau est posée

Nos associations de défense d'usagers prennent acte des éléments rendus publics par le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) sur le déraillement du TER Rouen-Caen survenu le 11 septembre à Cléon (Seine Maritime), qui a fait 44 blessés dont un grave parmi les 186 passagers à bord.

La publication d'une recommandation de sécurité en cours d'enquête ne doit pas prêter à confusion concernant le professionnalisme des agents qui, au vu des circonstances de sidération et d'état de choc en lien avec le déraillement prouve s'il en est besoin , qu'ils ont tout fait pour assurer la sécurité des circulations tout en portant les premiers secours aux victimes.

Le lundi 21 septembre 2026 entre Coutances et Folligny, une éclisse de rail cassée a été découverte (dans la Manche, sur la ligne Caen-Rennes, dans le prolongement de l'axe Saint-Lô – Coutances) sur l'axe Lison-Dol. Là aussi le professionnalisme du conducteur a été essentiel pour assurer la sécurité dans son ensemble.

Un récent incident survenu dans le Cotentin sur un train de fret a permis de mesurer l'engagement des cheminots et ainsi éviter un incident grave.

Aujourd'hui plusieurs questions se posent, quel devenir pour le service public SNCF quand de nombreuses coupes sombres sont effectuées depuis plus d'une décennie dans les différents services et notamment dans celui de l'entretien des voies et du matériel.

Quand également, SNCF voyageurs doit faire de la marge pour abonder le fonds de concours pour financer le réseau à hauteur de 1,8 milliard d'euro suite au désengagement de l'Etat.

Quand le gouvernement ne reconduit pas le 1,5 milliard supplémentaire pour la remise à niveau du réseau pour 2027, amplifiant ainsi la vétusté de nombreuses « petites lignes » pourtant structurantes, déjà mal entretenues, qui desservent les territoires les moins bien servis.

Quand le projet de loi-cadre sur le financement des infrastructures de transports n'est toujours pas à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, reculant ainsi d'un an les possibilités de financement d'entretien et de régénération du réseau. Situation qui menace l'avenir de nombreuses lignes.

Quand les choix faits en Région d'ouvrir à la concurrence se traduisent par des dizaines de millions supplémentaires d'argent public orientés vers une entreprise privée au détriment du service public tout en fragilisant la chaîne de production et en désorganisant les services. Le tout perdra en efficacité à tout moment.

Pour que le train reste le transport le plus sûr et puisse se développer, cela pose avec force de mettre fin au processus de privatisation sous toutes ses formes, de mettre en place un moratoire sur l'ouverture à la concurrence et de réunifier le service public dans une seule entité.

Nous nous opposons à ceux qui, parmi des associations d'usagers, prônent le recours aux gains de productivité pour développer le nombre de trains : en clair, dégrader les conditions de travail, imposer des mutations arbitraires et perdre des garanties collectives.

Faire circuler des trains exige de multiples compétences et oblige à des contraintes particulières qui doivent se traduire par un référent commun à tous dans un cadre social élevé.

La lettre du BEA-TT le confirme : la prévention des risques réclame des agents expérimentés, formés, soutenus par des procédures lisibles et des moyens matériels fiables, non des agents désignés comme boucs émissaires

Les usagers y ont également intérêt pour leur sécurité et leur sûreté, pour l'accueil dans les gares et dans les trains, et pour disposer d'un réseau et du matériel bien entretenus assurant la régularité de tous les trains.

Nous suivrons avec attention la suite des travaux du BEA-TT, dont le rapport final établira définitivement les causes du déraillement, dont l' hypothèse principale est la présence d' un morceau de rail sur la voie, causes en partie étrangères aux agents eux-mêmes, et nous attendons de la SNCF Voyageurs et des pouvoirs publics qu' ils répondent à la recommandation dans le délai imparti en en tirant toutes les conséquences humaines, techniques, budgétaires.

LE 23 Novembre 2027

Pour le Collectif Citoyen des axes Sud Normandie

Philippe Denolle



Pour Collectif SOS Gares

Jean Louis Dalibert